

La Chambre s'est réunie à deux heures et demie.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

|                          |                        |                     |                    |
|--------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
| Angers,                  | Dever,                 | McInnes (Victoria), | Reesor,            |
| Armand,                  | Dickey,                | Ogilvie,            | Reid (Caribou),    |
| Bernier,                 | Ferguson (I.P.E.),     | Power,              | Scott,             |
| Bowell, (sir Mackenzie), | Kaulbach,              | Primrose,           | Smith (sir Frank), |
| Clemow,                  | MacInnes (Burlington), | Reed (Quinté),      | Snowball,          |
| De Blois,                |                        |                     |                    |

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (149) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 jour de juin 1896 et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e rsgle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant. /

Le dit bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 20 juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du parlement du Canada samedi, le 20 juillet, à cinq heures et demie de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR GORDON,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat,  
Etc., etc., etc.